

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 26 mars 2024**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapierre, président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président
Serge BROSSARD — Communauté
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien
Alexandre LAFORGE — Communauté
Alexandre PETTIGREW — Parent
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement
Christian SAVARD — Communauté
Clémence MORIN — Communauté
Guillaume CHÉNARD – Personnel professionnel
Patrick-André LAVOIE — Communauté
Karine GAGNON — Personnel-cadre
Martin TRUDEL — Parent
Martin CORBEIL — Parent

Christian PLEAU — Directeur général
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice par intérim du Service du secrétariat général et des communications

ABSENCES

Sébastien POMERLEAU – Parent
Éric CANTIN — Personnel enseignant

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière 26 mars 2024.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 062-23-24

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Serge Brossard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du CA tenu le 27 02 2024;
 - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 02 2024
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1. Modification de l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes Le Phénix – et de l'acte d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle - Adoption
 - 6.2. Structure administrative des gestionnaires 2024-2025 – Lancement de consultation
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
 - 7.1. Présentation du projet de calendrier des rencontres du Conseil d'administration 2024-2025
8. Rapports
 - 8.1. Rapport du président du CA;
 - 8.2. Rapport du DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

- 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune.

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 27 02 2024

C.A. 063-23-24

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement de :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale par intérim de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 27 février 2024;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 27 février 2024 tel qu'il a été rédigé.

3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 02 2024

Aucun.

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucun.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. MODIFICATION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE ET DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS -ADOPTION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I - 13.3);

CONSIDÉRANT l'article 2.3 et 6.1 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces supplémentaires pour accueillir les élèves du secondaire et de l'éducation des adultes dans les prochains mois et prochaines années;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'espace dans le bâtiment du Bon Pasteur et sa localisation stratégique;

CONSIDÉRANT les retours de consultations favorables du Conseil d'établissement de l'école De Rochebelle et de celui du Centre d'éducation des adultes Le Phénix, lesquels retour sont déposés au soutien des présentes sous la cote C.A. 064-23-24;

C.A. 064-23-24

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Guillaume Chénard et résolu unanimement de :

- 1) **AUTORISER**, sous réserve d'un retour favorable du comité de parent, la modification de l'acte d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle et de celui du Centre d'éducation des adultes Le Phénix par ce qui suit;
Ajouter le Bâtiment du Bon Pasteur situé au 1096 route de l'église, Québec QC G1V 3V9;
- 2) **AUTORISER** la secrétaire générale à faire les modifications aux deux actes d'établissement et auprès des autorités compétentes.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

6.2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES GESTIONNAIRES (ÉCOLES, CENTRES ET SERVICES) POUR 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I-13.3, a. 451);

CONSIDÉRANT que l'article 133 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I-13.3, a. 451) prévoit qu'une consultation pour chaque association de cadres doit être tenue dans un délai d'au moins 30 jours avant l'adoption de la structure administrative, à moins que le centre de services scolaire et les associations de cadres n'en conviennent autrement;

CONSIDÉRANT l'article 13.1 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

C.A. 065-23-24

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **LANCER** en consultation le projet de structure administrative des établissements (écoles et centres) et des services pour 2024-2025 auprès des associations suivantes,
 - a. Association québécoise des cadres scolaires, section Découvreurs;
 - b. Association québécoise du personnel de direction d'écoles, section Découvreurs;
 - c. Regroupement des directions d'école du Centre de services scolaire des Découvreurs.
- 2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 27 mars au 17 avril 2024, aux fins d'une adoption de la structure administrative finale 2024-2025 par le Conseil d'administration lors de la séance régulière du 30 avril 2024.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE
AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**7.1. PRÉSENTATION DU PROJET DE CALENDRIER DES
RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025**

8. RAPPORTS

8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Aucun.

8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport. Il mentionne qu'il pourra présenter une projection des inscriptions 2024-2025 lors de la prochaine séance du Conseil d'administration, mais précise déjà que le Centre de services sera contraint de diminuer le nombre de classes de maternelles 4 qu'il peut accueillir. Il fait aussi un bref retour sur la décision prise par le centre de services en lien avec l'éclipse du 8 avril et les recommandations gouvernementales.

8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Aucun.

8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Aucun.

8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun.

9. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS

9.2. SUIVI AUX QUESTIONS

Aucun.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 26 mars 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

10. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 066-23-24

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever la séance du Conseil d'administration du 26 mars 2024.

Il est 20 h 41.

Le président,



Stéphane Lapierre

La secrétaire générale par intérim,



Marie-Pierre Lamarche